

Pantin, le 12 avril 2012

AVR. 2012

Confédération paysanne  
104 rue Robespierre  
93170 Bagnolet

Madame, monsieur,

J'ai beaucoup tardé à vous répondre, mais comme vous le devinez, la campagne électorale absorbe beaucoup de mon temps. Je ne serai pas élue comme tous les candidats à l'exception d'un seul. Ce n'est donc pas comme « future élue » que je réponds à votre questionnaire mais en tant que communiste révolutionnaire. De mon point de vue, la priorité des activités agricoles devrait être de satisfaire les besoins de tous, sans sacrifier personne sur l'autel du profit, ni les consommateurs, ni les paysans. Pour cela il faudra briser le capitalisme et construire une société où la production s'organiserait pour satisfaire les besoins de tous et non les profits d'une minorité. Voilà ce que je voulais préciser en préambule car mes réponses ne sont pas destinées à présenter « une politique agricole » de gouvernement et elles vous apparaîtront peut-être très insuffisantes.

**Question 1 :** Je pense que les agriculteurs, et surtout bien sûr les petits agriculteurs devraient vivre dignement, décemment de leur travail. Ce n'est pas le cas pour une grande partie d'entre eux, en particulier dans les dernières années. Mais je ne suis pas particulièrement favorable à des prix minimum pour les produits agricoles comme une solution aux problèmes de revenus des petits agriculteurs. En effet, qui dans la société actuelle pèse le plus dans la détermination des prix et des revenus des paysans ? Eh bien ce sont les centrales d'achat des géants de la distribution, les groupes de l'agro-industrie, comme Danone, Nestlé, Kraft, les fournisseurs de semences, d'engrais, et les banques, en particulier dans la crise actuelle. C'est pourquoi les petits agriculteurs ont intérêt surtout à ce que l'on remette en cause la dictature du capital sur la terre et plus en général sur la société. Cela passe par le contrôle des entreprises de production et distribution par les travailleurs et consommateurs ; cela passe par l'expropriation des banques privées et la création d'une banque unique contrôlée par les salariés. Les petits agriculteurs auraient bien sûr leur rôle à jouer dans ce contrôle.

**Question 2 :** Pour ce qui est des droits de plantations de vignes, les manœuvres que leur révision éventuelle soulève sont bien significatives de ce qu'est la construction européenne : d'abord une foire d'empoigne pour que certains conservent ou imposent leurs intérêts. Et puis tout cela se passe complètement au-dessus de nos têtes, hors de tout contrôle ; même le tout petit viticulteur n'a probablement pas la parole dans cette affaire. Et puis surtout, ce débat sur les plantations de vigne est complètement déconnecté de l'actualité vécue par les populations de l'Union européenne : aujourd'hui l'urgence, c'est la question du chômage, c'est la question des salaires, des pensions qui s'effondrent. Dans les mois ou les années qui viennent la question qui se posera pour des millions de familles d'Europe, ce n'est pas la qualité du vin mais qu'est-ce qu'on peut manger avec rien en poche ! Qu'est-ce que l'Union européenne a à répondre à cette urgence ? C'est aussi de ce point de vue que la question des quotas laitiers est une aberration engendrée par l'économie de marché : on récompense la limitation de la production alors que techniquement on peut produire plus, transformer, transporter, voire stocker et conserver en sachant que la sous-nutrition touche un milliard d'êtres humains sur terre. En Europe même, la pauvreté, la misère augmentent et des familles de plus en plus nombreuses se privent faute de moyens pour acheter. Et même du point de vue des éleveurs, quotas ou pas quotas, ce sont les plus puissants, ceux qui ont les cheptels les plus performants, qui sont dans les bonnes grâces des banques, des commanditaires, etc., qui tirent leur épingle du jeu. Alors ce qu'il faudrait pour les producteurs de lait, comme pour les consommateurs et les populations, c'est que l'on produise en fonction des besoins, en brisant la loi du profit privé, la loi du marché solvable.

**Question 3 :** La PAC, ce sont des milliards de subventions et plus on est un gros exploitant, plus on touche. Dans l'opacité la plus complète même si depuis 2009, l'Union européenne oblige à rendre publics les bénéficiaires. On se souvient qu'Albert de Monaco, pour une raison qui m'échappe d'ailleurs, avait reçu autour de 250 000 euros ! Et au final, les subventions et aides dans le cadre de la PAC reviennent surtout aux industriels de l'agroalimentaire et aux groupes industriels qui encadrent l'activité agricole, semenciers, producteurs de matériels, etc. Alors, l'intégration plus complète des campagnes, de l'activité agricole de ce pays au capitalisme s'est faite sous le saint patronage de la PAC. Mais le problème ce n'est pas la « politique agricole commune » en elle-même. En fait, il en faudrait une réelle à l'échelle de l'Europe et même à l'échelle du monde de manière à nourrir chacun de façon suffisante.

**Question 4 :** Il y a bien sûr des aberrations dans le circuit des produits agricoles ou des denrées alimentaires. Ce n'est d'ailleurs pas spécifique à l'agriculture. Mais sous ce prétexte, certains ressortent les vieilles lunes protectionnistes ou nationalistes. Et puis les centrales d'achat des géants de la distribution se disent de plus en plus favorable aux circuits courts pour leurs marchandises. Et il est bien évident que leur préoccupation n'est ni l'environnement, ni d'acheter à des prix satisfaisants pour les paysans ou de vendre à des prix mettant en cause leurs profits.

**Question 5 :** Je sais qu'une loi sur les semences a été votée récemment. Les exploitants verseront des contributions plus importantes à des semenciers comme Vilmorin ou Limagrain qui interviennent sur des marchés à l'échelle de la planète et dont les chiffres d'affaires sont ceux d'entreprises industrielles. En plus la loi limite les choix des paysans pour les types de semence qu'ils veulent utiliser ou réutiliser, les plaçant encore plus sous la dépendance des fournisseurs. C'est une loi assez emblématique du fonctionnement de la filière agricole : l'exploitant est coincé en amont et en aval par des entreprises, industrielles ou financières, dont les enjeux sont de faire du profit. Alors non, ce n'est pas une loi qui me paraît acceptable et je comprends les protestations.

**Question 6 :** Bien sûr je suis pour que tous ceux et celles qui veulent vivre du travail de la terre puissent le faire. Mais on assiste à un processus de concentration qui fait disparaître peu à peu les petits agriculteurs. C'est une tendance ancienne liée au développement du capitalisme. Je ne crois pas qu'une loi puisse s'y opposer. C'est un peu, je crois, comme dans le secteur de la distribution : à côté des mastodontes comme Auchan, Carrefour, etc., le petit commerce existe encore, mais dans un rapport de forces très défavorable qui ne dépend pas de la loi. Donc là encore on en revient à mettre en cause l'économie capitaliste dans son ensemble. Cela ne veut pas dire que les petits agriculteurs, les paysans n'ont pas à se battre, bien au contraire, et en 2009, nous étions solidaires de petits producteurs de lait lorsqu'ils manifestaient. De même nous sommes solidaires des petits producteurs dans leurs revendications face à Lactalis par exemple.

**Question 7 :** Le développement des agro carburants, en particulier dans les pays dits du Sud, n'est absolument pas une bénédiction, même du point de vue de l'environnement d'ailleurs, comme en témoigne un récent rapport de l'Inra. Quant au développement du photovoltaïque au sol, il a provoqué un engouement des spéculateurs et un renchérissement des locations de terrain. Ceux qui d'ailleurs installent les équipements sont des entreprises tout ce qu'il y a de plus capitaliste. On est donc loin de toutes préoccupations environnementales, mais là encore. Je dénonce l'utilisation des sols dans des objectifs avant tout de rentabilité, à un moment où, à l'échelle de la planète, la sous-nutrition touche un milliard d'êtres humains, en augmentation du fait de la crise économique.

**Question 8 :** Tous les agriculteurs ne sont pas égaux devant la retraite, au même titre qu'ils ne le sont pas quand ils sont actifs. Mais je sais que beaucoup d'agriculteurs retraités, ou d'épouses d'agriculteurs décédés, vivent avec quelques centaines d'euros, souvent en dessous du seuil de pauvreté. C'est le cas aussi pour des centaines de milliers de salariés retraités, en particulier de femmes. Alors oui, il faudrait une augmentation des pensions ! Là encore les intérêts des petits agriculteurs rejoignent ceux du monde du travail en général : on devrait augmenter les pensions pour tous et de façon très significative et que leur augmentation suive

l'évolution des prix. Qui aujourd'hui peut vivre avec moins de 1 700 euros garantis ? Et ce serait entre autres aux actionnaires des industries de l'agroalimentaire, à ceux des géants de la distribution, à tous ceux qui vivent sur le dos du travail des petits agriculteurs, de prendre sur leurs profits pour garantir une retraite dignes pour tous.

**Question 9 :** Tout d'abord, je suis pour la recherche sur les OGM. En fait depuis l'apparition de l'agriculture et de l'élevage, les sociétés humaines ont fait de l'«OGM » mais en quelque sorte sans le savoir. Aujourd'hui les sciences explorent et modifient le gène de l'intérieur, si l'on peut dire. Sur le plan moral ça ne me pose aucun problème. Le problème, c'est que ces progrès scientifiques sont livrés à des groupes qui n'ont comme horizon, comme but que le profit et le profit à court terme. Et la prudence, c'est contraire aux objectifs des sociétés capitalistes quand il y a de l'argent à se faire. Monsanto ou Cargill n'ont rien d'organisations philanthropique. Alors, la méfiance non pas vis-à-vis des OGM mais vis-à-vis de ces groupes capitalistes est tout à fait compréhensible. Nous avons encore en tête le scandale des farines animales et de la maladie de la « vache folle ». Finalement, les réticences des consommateurs freinent probablement leur introduction ici, et je partage cette réserve.

**Question 10 :** Pourquoi certains syndicats devraient être écartés et pas d'autres ? je suis favorable à ce que tous soient représentés bien sûr. Quant à la « nécessité d'un fonctionnement démocratique et transparent de toutes les instances agricoles », pour reprendre votre formulation, je ne puis qu'être pour mais pour l'imposer, pour imposer la prise en compte des revendications des petits paysans, mais aussi des salariés de l'agriculture, des ouvriers agricoles, des luttes seront nécessaires et là encore elles rejoindront celles des travailleurs de ce pays pour contester les pleins pouvoirs des capitalistes sur l'économie.

Recevez madame, monsieur, l'expression de mes sincères salutations

Nathalie ARTHAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nathalie Arthaud', is written over a set of horizontal and vertical lines that form a grid or signature guide.

Réponses de François Bayrou

19 avril 2012

**(1) Imposerez-vous pour les produits agricoles des prix plancher qui intègrent la prise en compte des coûts de production afin d'assurer un revenu aux paysans?**

Il faut que les paysans puissent vivre de leur travail. Les productions agricoles doivent être payées à leur juste prix et les agriculteurs doivent pouvoir en vivre sans avoir besoin d'intervention extérieure des pouvoirs publics. On confie aux paysans l'entretien de l'espace et du patrimoine naturel. Il est donc juste d'obtenir des prix agricoles et des revenus agricoles qui compensent ces efforts d'entretien.

**(2) Défendrez-vous les outils de régulation de la production agricole dont une maîtrise publique de la production laitière et les droits de plantation pour la vigne?**

Oui. C'est une question importante pour les viticulteurs, pour l'équilibre de nos territoires ruraux dans de nombreuses régions, mais aussi pour l'économie française. Présentement, la filière souffre de la baisse de la consommation comme de la très vive concurrence mondiale. Je suis contre la disparition des droits de plantation proposée par la Commission européenne puisque ce serait ouvrir la porte à une augmentation sans contrôle des quantités de vin mises sur le marché, avec les conséquences facilement prévisibles de baisse des prix et de détérioration de la qualité.

Il faut aussi mettre en place des organisations de producteurs pour qu'ils puissent défendre leurs droits face à leurs clients industriels. Le modèle canadien est intéressant; les produits laitiers sont vendus moins chers qu'en France et le lait est payé aux éleveurs deux fois plus chers.

**(3) Défendrez-vous le principe de la convergence des aides PAC ainsi que le principe d'un plafonnement par actif de 45 000 euros?**

Il faut une politique qui soutienne l'agriculture européenne et française. La France a un modèle particulier qui défend, depuis des décennies, la production et les producteurs. On est le seul pays qui a mis en priorité la défense d'un tissu d'exploitation agricole familial vivant et donc pas du tout le modèle agricole industriel massif qui a été mise en œuvre dans d'autres pays. La politique agricole commune a été créée pour cette raison et il faut la défendre avec des responsables français qui auront le monde agricole comme préoccupation personnelle. Je ne céderai pas d'un pouce sur l'affaire du budget agricole. La PAC de demain, ce doit être non seulement l'unicité des prix agricoles mais également la convergence des règles environnementales et sociales au sein de l'Union européenne.

**(4) Maintiendrez-vous les outils locaux indispensables à la relocalisation, transformation et la commercialisation de nos productions et serez-vous soucieux d'adapter les normes sanitaires aux réalités des productions fermières?**

Oui. Mon objectif premier est de produire à nouveau en France. Je veux donc créer un outil de financement propre : un établissement financier, régionalisé, associant les collectivités locales, dédié au financement des PME et des entreprises de taille intermédiaire. Le réarmement économique de la France suppose aussi qu'une partie de l'épargne soit dirigée vers la production, sous la forme de ressources nouvelles. Il faut aussi défendre non seulement des productions, mais le tissu des producteurs, des exploitations familiales viables dont nos sociétés ont besoin pour conserver leur équilibre et défendre la ruralité. Pour les normes sanitaires, je suis favorable à ce que

les mêmes règles s'appliquent aux produits importés que celles qui sont imposées chez nous. Ce n'est pas le cas pour les phytosanitaires.

**5) Remettez-vous en cause la loi sur les semences qui taxe les paysans et le prive à terme de la liberté de ressemer leur production?**

Oui. Je suis contre la loi sur les semences de ferme.

**6) Luttez-vous pour rétablir, y compris par la loi, un véritable contrôle des structures, outil indispensable pour limiter la concentration démesurée des exploitations agricoles et qui permet, notamment aux jeunes, l'accès au foncier et contribue à freiner l'artificialisation des terres agricoles?**

Oui. L'enjeu global pour le futur est de motiver et transmettre aux jeunes le plaisir du métier d'agriculteur. Il faut une politique d'installation des jeunes qui soit une politique active et efficace. Comment trouver des jeunes pour reprendre, alors que le matériel agricole et la terre sont un investissement important? À quoi sert de libérer des terres si les jeunes n'ont pas les moyens ou l'appui pour investir. Comment trouver des jeunes pour reprendre, alors que les retraites agricoles sont ce qu'elles sont? Ce n'est que si les investissements des agriculteurs se retrouvent dans les revenus que la France réussira à attirer d'avantages de jeunes dans ce métier.

Un véritable contrôle des structures est aussi un bon moyen pour combattre l'artificialisation des sols.

**7) Interdirez-vous l'usage à des fins énergétiques des terres agricoles dont la vocation doit rester alimentaire?**

Ma priorité est la préservation de l'usage des terres agricoles à des fins alimentaires. L'utilisation à des fins énergétiques n'est envisageable que lorsque nous nous trouvons en situation d'excédent.

**8) Mettez-vous en place une retraite minimale de 1 000 euros (85% du SMIC) pour une retraite complète en agriculture et reconnaissez-vous comme paysans à part entière, avec des droits et un statut, les 70 000 cotisants solidaires à titre principal de la MSA?**

La revalorisation des retraites agricoles est un impératif. Il faut achever le rattrapage des retraites agricoles et faire évoluer leur montant comme celui des autres régimes. Mais cette question renvoie aussi à celle du financement de la transmission et de la création d'entreprises agricoles. La politique actuelle est héritée de celle qui a été mise en place dans les années 70 : le choix était d'aider à l'acquisition, pour que le cédant réalise un capital permettant de compléter une trop maigre retraite. Mais le contexte était celui d'un taux d'inflation et de taux d'intérêts à deux chiffres : il faut repenser ce dispositif. Aujourd'hui, non seulement les retraites agricoles sont encore trop faibles mais le coût d'accès au capital d'une entreprise est disproportionné par rapport au revenu qu'elle permet de dégager. Les mesures à prendre sur toutes ces questions agricoles constituent un tout.

**9) Maintiendrez-vous la position de la France au sein de l'Union Européenne, celle d'un pays exempt d'OGM, en interdisant leur culture et leur commercialisation pour l'alimentation animale et humaine, et mettez-vous tout en oeuvre pour faire un Europe sans OGM y compris en luttant contre l'importation de plantes génétiquement modifiées source de distorsions au niveau européen.**

Je suis favorable à un moratoire sur les OGM. Il faut une conférence scientifique indépendante, ayant les moyens de travailler librement, se prononçant sur les risques sanitaires et environnementaux encourus par les cultures OGM de plein champ. Il y a une très grande partie des

OGM sur lesquels il n'y a pas remise en cause : les OGM sont nécessaires à la partie de l'humanité qui n'a pas d'eau, à la production, un jour, des antibiotiques ou des molécules qui créeront des médicaments sans avoir besoin de faire de la chimie. En revanche, ceux qui comportent des risques doivent bien sûr être évités.

**10) Réaffirmez-vous l'indispensable nécessité d'un fonctionnement démocratique et transparent de toutes les instances agricoles et imposerez-vous, par la loi, le pluralisme syndical dans les interprofessions?**

Je suis généralement, dans le domaine syndical comme dans celui des médias ou dans le domaine politique, favorable au pluralisme.

# FRANCOIS HOLLANDE

Confédération Paysanne  
104, rue Robespierre  
93170 BAGNOLET

Paris, le

Madame, Monsieur,

Vous m'avez transmis un questionnaire afin de mieux connaître ma vision de l'agriculture de demain et mes propositions à l'égard du monde paysan.

J'ai répondu à vos interrogations avec attention. Vous trouverez ci-dessous les réponses aux grandes questions sur la répartition des revenus, le foncier, et les droits des paysans.

1. La meilleure garantie d'un revenu satisfaisant pour les paysans, c'est le rééquilibrage des rapports de forces, du producteur au distributeur, au sein de la filière agroalimentaire. Il faut donner aux agriculteurs les moyens de reprendre leur avenir professionnel en main. Cela suppose de mettre en place des contrats collectifs de filières du producteur au distributeur, incluant la transformation agroalimentaire pour remplacer les contrats individuels et permettre une juste rémunération de l'ensemble des opérateurs et une répartition plus équitable de la valeur ajoutée au sein de la filière. Il faudra également renforcer le lien entre production agricole et industrie agroalimentaire, développer au niveau régional des logiques de filières, contractuelles et solidaires, renforcer les organisations interprofessionnelles et accompagner les démarches permettant le rassemblement et la promotion des produits.

2. Il faut impérativement préserver les mécanismes de régulation de l'offre avec des mécanismes d'intervention sur les marchés. Ce filet de sécurité est aujourd'hui beaucoup trop bas, et il a été fragilisé par le gouvernement actuel, qui a accompagné et encouragé les mouvements de dérégulation en Europe, comme dans bien d'autres secteurs.

L'abandon des droits de plantation que la France a accepté en 2008, sacrifie notre modèle viticole, pourtant exemplaire. Je me battraï pour inscrire les droits de plantation comme une règle pérenne de la PAC. Le groupe de haut niveau mis en place par Dacian Ciolos est incontestablement une avancée. Nous devons faire front commun avec les Etats qui souhaitent le maintien de ces droits de plantation. Sur les quotas également, plusieurs pays européens s'élèvent contre la course aux dérégulations. L'union avec ces pays fera notre force pour faire valoir à Bruxelles l'importance de la mise en place d'instruments efficaces pour assurer la régulation des marchés.

.../...

**francoishollande.fr**

59, avenue de Ségur 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 56 58 90 40 - cab@francoishollande.fr

3. La convergence nationale des aides PAC sera un outil pour permettre une plus juste répartition des aides agricoles entre catégories d'exploitants, notamment entre éleveurs et céréaliers. Pour autant, le sujet est complexe et il faudra veiller à maintenir l'équilibre de certaines filières et le principe d'une aide ciblée et spécifique à des cultures particulières souvent fortes pourvoyeuses d'emploi. La PAC doit également encourager les productions génératrices d'emploi et l'installation de nouveaux agriculteurs. Je ferai en sorte que l'attribution des aides tienne aussi compte du facteur emploi.

S'agissant des critères de « verdissement », dont le principe est bon, je veillerai à ce qu'ils permettent une mise en œuvre pragmatique et efficace, adaptée notamment à l'élevage.

Je veillerai aussi à mobiliser de façon ambitieuse en France les possibilités offertes par la PAC, notamment via son second pilier, pour aider les investissements ou les pratiques en faveur de l'environnement.

4. Je me suis déjà prononcé en faveur d'une implantation de productions diversifiées ancrées dans les territoires et adaptées à leurs spécificités, ce qui se traduira par une relocalisation progressive des productions et des approvisionnements agricoles. Le principe d'une production locale qui doit satisfaire particulièrement et prioritairement les besoins locaux repose sur la construction d'un pacte productif agricole et agroalimentaire fondé sur la valeur ajoutée, la diversité, la qualité et la spécificité des produits des territoires et des agricultures. Le renforcement du lien entre production agricole et industrie agroalimentaire demande aussi de maintenir les infrastructures nécessaires, qui pérennisent l'emploi dans les territoires.

5. La loi sur les COV soulève une incompréhension chez les agriculteurs français qui voient créer un prélèvement nouveau de 35 millions d'euros à leur égard, et perdent un droit immémorial d'utiliser gratuitement les semences de ferme. Les socialistes ont proposé des évolutions et une discussion pour une autre loi. Ils n'ont pas été entendus. Il faudra y revenir.

6. Protéger les terres agricoles et encourager l'installation de jeunes agriculteurs font partie de mes priorités. Cela exige une réforme de la gestion qu'il convient de conduire avec les collectivités locales. Elle devra permettre d'une part de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et enrayer le gaspillage des espaces agricoles souvent les plus productifs et notamment en zones péri-urbaines (nous perdons chaque année 70 000 hectares de terres agricoles). Il convient de prévoir la définition de stratégies régionales d'utilisation de l'espace, globales et concertées, préparées par les Régions, qui serviront de références pour les élus locaux dans l'exercice de leur compétence foncière. Il s'agit aussi d'organiser les complémentarités entre Safer et EPF (Etablissements publics Foncier) en fonction de la destination des terres. Nous devons également encourager les initiatives prises par les territoires comme la création de ceintures vertes agricoles autour des villes.

En parallèle, il faut favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour lequel une demande existe, notamment hors cadre familial.

L'accès au foncier et l'installation des jeunes, issus de l'agriculture ou hors cadre familial, dépendent des organisations professionnelles agricoles mais aussi des collectivités locales et des associations. Il faut veiller à ce que l'ensemble de ces partenaires se mobilisent ensemble pour réussir le renouvellement des générations en agriculture, qui est un enjeu stratégique.

.../...



7. Le soutien aux agrocarburants de première génération a été une étape dans la construction d'une filière offrant des débouchés nouveaux à la production agricole. Cette solution n'est plus d'actualité. Il faut être très clair quant au potentiel supplémentaire de développement des productions agricoles primaires comme agrocarburant. Nous ne pouvons pas expliquer qu'il y a un enjeu de sécurité alimentaire pour la population mondiale, que les cours des matières premières agricoles subissent des évolutions incontrôlées et proposer de développer davantage des productions dont la vocation n'est pas alimentaire et qui accroissent les phénomènes de volatilité des prix. C'est là un enjeu majeur. Notre objectif est de nourrir 9 milliards d'humains en 2050.

L'avenir, ce sont les agro-carburants de seconde génération, qui valoriseront la ligno-cellulose issue du bois et des sous-produits agricoles pour aller plus loin en terme de production de carburants renouvelables.

8. Une réforme sociale sera nécessaire pour le monde agricole. A cet égard, le problème des retraites agricoles est central. Nous devons faire des efforts pour régler la situation d'une génération qui a commencé à travailler tôt et qui part avec de toutes petites pensions. Les marges dégagées par l'évolution démographique sur le régime spécial agricole seront recyclées pour l'amélioration des retraites agricoles et notamment celles des conjoints.

9. Le progrès et la recherche doivent toujours être encouragés, c'est une nécessité pour notre avenir. Mais dans des conditions très strictes. Or la culture des OGM n'a pas sa place en France telle que proposée. Je ne suis pas favorable aux recherches en plein champ, qui peuvent avoir des conséquences sur d'autres cultures. Celles réalisées en sites confinés doivent en revanche être poursuivies de manière à évaluer rigoureusement ces produits. La connaissance que nous pourrions ainsi acquérir peut avoir des répercussions considérables dans des domaines que nous ne soupçonnons pas. Par ailleurs, une harmonisation à l'échelle européenne sur ce sujet délicat devra être obtenue.

10. La démocratie sociale doit être respectée dans tous les secteurs, y compris en agriculture. Reconnaître le pluralisme syndical permettra de refonder le pacte démocratique agricole, et de relancer le dialogue entre et avec les agriculteurs. Il s'agit d'enrichir et de renforcer le syndicalisme agricole au service de réformes dont les paysans ont besoin pour assurer leur avenir.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de toute ma considération.

*Bien cordialement,*



François HOLLANDE



Paris, le 19 avril 2012

Confédération Paysanne  
104, rue Robespierre  
93170 Bagnolet

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir le questionnaire de la Confédération Paysanne. Je vous prie de m'excuser pour cette réponse tardive. J'ai tenu à apporter des réponses argumentées, afin de développer mes positions. Je vous prie de les trouver ci-dessous.

## **I. Revenus et répartition**

### Questions 1 et 2

Ces deux questions sont liées. Nous imposerons des prix planchers tenant compte des coûts de production, avec une difficulté dont il faut tenir compte à l'échelle européenne, ceux-ci étant très différents d'un pays à l'autre (prix de la main d'oeuvre salariée, charges sociales, etc). Cela nécessite dans un premier temps de mettre en place des mécanismes de compensation, dans lesquels une distribution de l'argent des DPU peut être mobilisée, avec des règles et plafonds précisés. Dans un second temps la construction européenne étant plus avancée, l'application de prix planchers pourrait être unifiée ; cependant l'application de cette stratégie de convergence ne peut pas être indépendante de la protection aux frontières européennes, de quotas de production (pour toute les productions pérennes, lait, vigne, fruits, élevage viande) visant à d'abord satisfaire l'autonomie alimentaire de l'Europe et des différents pays.

### Question 3

Je suis d'accord avec un plafonnement des aides par actif.

Faut-il aller au delà ? C'est à préciser, en fonction des ressources disponibles et des objectifs de convergence, tant à l'échelle nationale qu'européenne ; par contre nous sommes opposés à une prime uniforme à l'hectare ; il faut la moduler en fonction des différents systèmes et modes de production plus écologiques, de manière à s'en servir comme levier pour atteindre nos objectifs d'équité et d'accélération de la transition écologique

### Question 4

Je suis d'accord, en se dotant de règles plus adaptées à cette agriculture de proximité, en étant vigilant sur la protection du consommateur, et sur l'usage abusif de la qualification fermière (qui peut elle aussi aboutir à de la concentration) dans un cadre conforme au redéveloppement d'une agriculture paysanne

### Question 5

Bien évidemment nous remettrons en cause dans les plus brefs délais cette loi imposant injustement les semences paysannes, dont nous souhaitons encourager le développement.

## **II. Foncier et accès au foncier**

### Question 6

Nous rétablirons un contrôle réel de l'accès au foncier et de l'installation sur les structures agricoles. Les SAFER globalement ne jouent plus leur rôle de régulation du foncier agricole, et les CDOA, celui de la régulation de l'agrandissement.

Ces structures doivent être beaucoup plus ouvertes aux instances de la société civiles les collectivités locales, etc, et se voir fixer des objectifs généraux d'installation du maximum d'agriculteurs, l'agrandissement devant rester une activité minoritaire, complétant le développement d'installations progressives, et non l'agrandissement de ceux qui n'en ont pas besoin. Par principe, le démembrement d'une exploitation existante doit être dérogatoire, et enfin la transformation d'une terre agricole en usage urbain ou industriel doit être découragée. Nous proposons d'instaurer une taxation de 50% de la valeur des terrains changeant d'usage (nous sommes conscients que ceci suppose également une revalorisation des retraites agricoles)

### Question 7

En tout état de cause, compte tenu des besoins urgents de terres agricoles pour nourrir les européens et ne plus peser sur l'usage abusif des terres des autres continents ( importations de céréales fourragères et de protéagineux, et aussi d'éthanol !) et la dégradation des forêts à l'échelle de la planète, les terres agricoles sont prioritairement destinées à la production d'aliments. Ceci est d'autant plus vrai que la transition écologique, que nous souhaitons la plus large possible, va entraîner, au moins dans un premier temps, des baisses de rendements (que nous espérons bien compenser en partie à terme par une réorientation de la recherche agronomique et du développement agricole)

Cependant la production de biomatériaux pour la construction peut par exemple s'avérer intéressante. Pour les agrocarburants, s'il s'agit de valoriser des déchets d'activité forestière, de valoriser des taillis sur des terres non utilisables en agriculture ou en élevage, ou encore de produire de l'huile végétale pure à destination de l'exploitation, nous n'y sommes pas opposés. La filière bois-énergie devrait être mieux organisée, à des échelles territoriales limitées. En revanche nous nous opposons au soutien des agrocarburants de première génération.

## **III. Droits des paysans**

### Question 8

Nous partageons votre objectif d'une retraite minimale équivalente à 85% du SMIC, et encore plus la prise en compte dans ces prestations des droits des 70000 cotisants solidaires. Cependant il faudra tenir compte dans ce montant minimal du capital d'exploitation cédé qui constitue lui aussi une source de retraite.

### Question 9

Nous sommes totalement opposés à l'utilisation des OGM en plein champ sur le territoire national, et à terme en Europe. Cela vaut aussi totalement pour les importations de produits agricoles bruts ou transformés, de manière à ne pas rendre impossible l'application de cette règle à l'échelle nationale. La dissuasion absolue d'importation de tourteaux de soja OGM, pourrait ainsi générer un double

bénéfice , décourager mondialement la culture du soja OGM, dans les pays qui jouent double jeu, et encourager en Europe les systèmes herbagers.

#### Question 10

Bien évidemment nous sommes favorables à un retour immédiat du pluralisme syndical, dans toute les organisations agricoles, c'est-à-dire à tous les niveaux, par exemple pas seulement au CA des chambres d'Agriculture, mais aussi au niveau des bureaux qui sont les instances réelles de prises de décision. De plus nous pensons que dans toutes ces organisations doivent être également intégrées des instances de la société civile, associations et collectivités locales. Par exemple la politique volontariste d'installation d'agriculteurs que nous revendiquons, ne peut pas se faire sans une coopération réelle entre acteurs agricoles et collectivités locales pour définir des objectifs territoriaux sur un usage partagé de l'espace, une régulation de la population rurale et des services publics et tertiaires indispensables.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes plus sincères amitiés écologiques.

Eva Joly

05 AVR. 2012

Les Lilas, le 30 Mars 2012

Confédération paysanne

104, rue Robespierre

93170 Bagnolet

## **Réponse du Front de l'Agriculture à la Confédération Paysanne**

### **REVENUS ET RÉPARTITION**

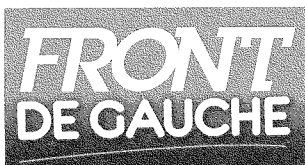
**1 - Imposerez-vous pour les produits agricole des prix plancher qui intègrent la prise en compte des coûts de production afin d'assurer un revenu aux paysans ?**

Oui. Les élus du Front de gauche ont d'ailleurs pris l'initiative en ce sens en décembre dernier avec le dépôt du projet de loi Chassaigne (PCF), voté par l'ensemble des députés de gauche mais refusé par la droite majoritaire. Ce projet articulait trois mesures complémentaires : 1) un prix minimum garanti par filière prenant en compte les coûts de production, 2) une meilleure répartition de la valeur ajoutée grâce à l'instauration d'un coefficient multiplicateur imposé à la grande distribution, et 3) la mise en place d'une conférence annuelle des prix réunissant l'ensemble des acteurs sous l'arbitrage de l'Etat.

Les mesures 1) et 2) s'appliqueront à l'ensemble des produits distribués sur le territoire national, y compris les produits importés. Ceci évitera le risque d'importations concurrençant la production nationale à prix de dumping.

Ces mesures impliquent une dénonciation des règles européenne de la concurrence libre et non faussée.

**2 - Défendrez-vous les outils de régulation de la production agricole dont une maîtrise publique de la production laitière et les droits de plantation pour la vigne ?**



Oui. Nous sommes clairement engagés pour le maintien et la généralisation du recours à des outils de régulation, qui sont des mesures efficaces et peu onéreuses pour garantir les revenus et l'emploi au sein des filières. Il est dans un premier temps nécessaire d'engager de nouvelles alliances au niveau européen pour empêcher le projet de la Commission de supprimer en 2015 les quotas laitiers et les droits de plantation viticoles. Il sera nécessaire dans un second temps d'envisager de tels outils pour d'autres filières en crise telles que les fruits et légumes ou la production porcine afin d'enrayer le cycle surproduction chronique/chute des prix/ruine des plus fragiles/concentration des exploitations et casse de l'emploi.

### **3 - Défendrez-vous le principe de la convergence des aides PAC (prime moyenne unique à l'hectare sur tout le territoire) ainsi que le principe d'un plafonnement par actif de 45 000 euros?**

Les réponses sont à nuancer... Sur la convergence des aides : oui, nous sommes pour remettre en cause les actuels droits à paiement unique (DPU, aides de la PAC), découplés de la production (c'est-à-dire du type de production et des prix de marché), calculés sur une base « historique » et qui accentuent les inégalités de revenus entre filières, entre exploitations et entre bassins de production, au lieu de les atténuer.

Nous sommes pour un soutien public à l'agriculture plus juste, qui passe par un système d'aides plus transparent et permettant une plus grande égalité sur tout le territoire.

Nous défendons auprès de nos partenaires européens une nouvelle PAC où les prix retrouveront un rôle déterminant dans la rémunération du travail agricole, tout en plafonnant par actif les volumes de production pouvant bénéficier d'une garantie de prix rémunérateurs. En complément, les aides devront être recentrées en fonction d'objectifs spécifiques : la transition écologique de l'agriculture (agriculture biologique, production de protéines végétales, etc.), le soutien à l'emploi agricole (système qui tienne compte du nombre d'actifs par exploitation, plutôt que des hectares, ce qui pourrait reproduire la course à l'hectare pour toucher plus d'aides comme dans le passé) et le soutien aux régions défavorisées.

Dans le cadre de la PAC actuelle, nous soutiendrons toutes les avancées répondant à ces principes, et notamment la diminution des inégalités dans le monde agricole : d'une part, la convergence des aides de la PAC ; d'autre part, le plafonnement par actif des aides, à un niveau bien inférieur que ce que propose la Commission européenne. Le montant proposé par la Confédération paysanne pour la France nous paraît une bonne base de travail. Les actifs salariés seront pris en compte dans le plafonnement jusqu'à hauteur de deux actifs par exploitation, afin de tenir compte des apports possible du travail salarié à l'agriculture paysanne tout en donnant la priorité à

cette dernière par rapport à l'agriculture capitaliste.

**4 - Maintiendrez-vous les outils locaux indispensables à la relocalisation, transformation et la commercialisation de nos productions (par exemple les abattoirs) et serez-vous soucieux d'adapter les normes sanitaires aux réalités des productions fermières ?**

Oui. Nous sommes clairement pour une agriculture paysanne et relocalisée, socle d'une « transition écologique de l'agriculture ». Il est donc nécessaire de maintenir mais aussi développer les outils locaux de valorisation de l'agriculture, et d'adapter les normes à ce type de production au lieu de leur imposer des critères correspondants à l'agriculture industrielle.

**5 - Remettez-vous en cause la loi sur les semences qui taxe les paysans et les prive à terme de la liberté de ressemer leur production ?**

Oui. Le Front de gauche de l'agriculture, dans son communiqué de presse du 10 décembre dernier, s'est engagé en faveur de la libre utilisation par les agriculteurs de leurs propres semences, et à abroger la loi obligeant dorénavant les paysans à acquitter une redevance pour cela. De plus, nous proposerons une loi permettant aux agriculteurs de cultiver des variétés de terroirs, utilisées depuis des décennies par les agriculteurs mais non inscrites sur le catalogue du fait que ces semences échappent à la main-mise des industries.

## **FONCIER, ACCÈS AU FONCIER**

**6 - Luttez-vous pour rétablir, y compris par la loi, un véritable contrôle des structures, outil indispensable pour limiter la concentration démesurée des exploitations agricoles et qui permet, notamment aux jeunes, l'accès au foncier et contribue à freiner l'artificialisation des terres agricoles (200 hectares par jour) ?**

Oui. Nous sommes pour le renforcement du contrôle des structures, qui sera un outil indispensable pour promouvoir une agriculture paysanne et relocalisée. Il en sera de même des SAFER qui seront dotées de moyens financiers grâce à un prélèvement sur les taxes locales. Ces instances feront respecter rigoureusement le principe d'une surface maximale d'exploitation (avec des équivalents surface selon les caractéristiques agronomiques des sols et selon le type de production), tenant compte du nombre d'actifs. Les terres ainsi libérées pourront donc servir à l'installation de nouveaux agriculteurs et à l'agrandissement des petites exploitations, y compris au moyen du développement de locations par les SAFER. Nous sommes donc pour une réforme de la gouvernance du contrôle

des structures et des SAFER : plus d'ouverture d'une part avec du pluralisme syndical renforcé ainsi qu'un rôle plus fort aux acteurs non-agricoles (associations, collectivités), et renforcement du rôle de l'Etat d'autre part, afin d'être garant de l'intérêt général et du respect des orientations politiques.

**7 - Interdirez-vous l'usage à des fins énergétiques (photovoltaïque au sol, agrocarburants) des terres agricoles dont la vocation doit rester alimentaire ?**

La réponse doit être nuancée à cette question mal formulée. D'une part, nous posons clairement la priorité à la préservation de l'usage à des fins alimentaires des terres agricoles sur tout autre usage. D'autre part, nous ne sommes pas contre les cultures non-alimentaires (tabac, lin, chanvre, etc) dont l'utilité n'est pas à démontrer, même si nous devons veiller à conserver nos filières alimentaires en priorité. Nous sommes par contre opposés aux objectifs démesurés de développement des agrocarburants de première génération, dont les vertus environnementales ne sont pas démontrées et répondent surtout aux intérêts de lobbies de certaines filières. Les soutiens publics à ces agro-carburants (défiscalisation et aides PAC) seront supprimés. Quant à l'utilisation de sous-produits des activités agricoles et d'élevage à des fins énergétiques, elle doit pouvoir être développée sur la base d'études rigoureuses démontrant la pertinence environnementale par rapport à d'autres utilisations (et notamment l'enrichissement des sols).

L'utilisation de photovoltaïque au sol devra être très encadrée de façon à ne pas se traduire par une réduction de l'espace agricole.

**DROITS DES PAYSANS**

**8 - Mettrez-vous en place une retraite minimale de 1 000€ (85% du SMIC) pour une retraite complète en agriculture et reconnaitrez-vous comme paysans à part entière, avec des droits et un statut, les 70 000 cotisants solidaires à titre principal de la MSA?**

Oui. Nous nous y sommes clairement engagés dans notre programme. Il s'agit là de question de justice sociale entre cotisants. Il est également nécessaire d'assurer le transfert des droits de retraite aux conjoint(e)s de chef d'exploitation, qui souvent ont travaillé sans jamais cotiser. Par ailleurs, un meilleur niveau de retraite permettra aussi de permettre à des retraités de transmettre leurs exploitations à de futurs paysans, plutôt que de devoir vendre l'outil de production pour financer la retraite.

**9 - Maintiendrez-vous la position de la France au sein de l'Union européenne, celle d'un pays exempt d'OGM, en**



**interdisant leur culture et leur commercialisation pour l'alimentation animale et humaine, et mettez-vous tout en œuvre pour faire une Europe sans OGM y compris en luttant contre l'importation de plantes génétiquement modifiées source de distorsions au niveau européen ?**

Oui. Nous nous y sommes engagés dans notre programme. Par ailleurs, nous mettons en œuvre un plan ambitieux de reconquête de notre autonomie en protéines végétales (systèmes herbagers, cultures de protéagineux et des autres légumineuses fourragères, déconcentration des filières porcines et avicoles, etc) pour ne plus dépendre des importations de soja transgénique en provenance d'Amérique latine.

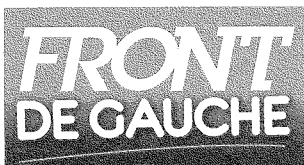
**10 - Réaffirmez-vous l'indispensable nécessité d'un fonctionnement démocratique et transparent de toutes les instances agricoles et imposerez-vous, par la loi, le pluralisme syndical dans les interprofessions ?**

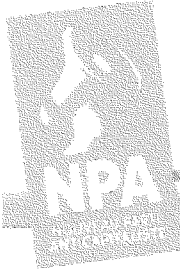
Oui. Nous nous sommes engagés à instaurer une représentativité syndicale sur une base proportionnelle, à l'instar des autres secteurs professionnels. Par ailleurs, nous voulons réformer la gouvernance des différents lieux de décision tels que Chambres d'agriculture, SAFER, offices interprofessionnels pour renforcer le rôle des différents syndicats mais aussi des autres acteurs non-agricoles concernés par le monde rural et l'alimentation, tels qu'associations pertinentes et collectivités territoriales.

**Pour plus d'information :**

Le programme complet du Front de gauche de l'agriculture, ainsi que communiqués de presse et la lettre bimensuelle, sont disponibles sur <http://www.placeaurope2012.fr/agriculture/>

Ou contacter les co-animateurs du Front de Gauche de l'agriculture : Ambroise Mazal, [ambroisemazal@yahoo.fr](mailto:ambroisemazal@yahoo.fr) – 06 79 44 33 81 ou Laurent Levard, [levardlaurent@gmail.com](mailto:levardlaurent@gmail.com) – 06.29.43.18.28





Philippe

**POUTOU 2012**

candidat anticapitaliste



aux capitalistes de payer leurs crises !

Montrouil, le 3 avril 2012

## Réponses à la Confédération Paysanne

Cher-e-s camarades, voilà ci-dessous les réponses à votre questionnaire.  
Salutations militantes.

L'équipe de campagne de *Philippe POUTOU*

### REVENUS ET REPARTITION

**1 Imposerez-vous pour les produits agricoles des prix plancher qui intègrent la prise en compte des coûts de production afin d'assurer un revenu aux paysans?**

Nous sommes tout à fait partisans de l'application de prix plancher justes. En effet, les paysans n'ont pas à être éternellement les victimes des baisses, fluctuations, ou effondrements des cours. D'ailleurs, ceux ci sont fixés arbitrairement, sans aucun rapport avec la réalité, par des golden boys, des conseils d'administration, ou des leaders de grands groupes. Il n'est jamais pris en compte une série de paramètres, comme la réalité du travail humain, l'investissement, ou la nécessité d'un revenu paysan. Les marchés des denrées agricoles font aussi l'objet d'une spéculation croissante, au détriment de la profession, et des consommateurs. Il faut donc administrer tout ça, redonner de la cohérence. Le marché, c'est le chaos. Les paysans n'ont rien à gagner dans la spéculation des investisseurs, la compétitivité à outrance, et les projets capitalistes des grandes firmes mondiales. Par contre, ils n'ont rien à perdre, bien au contraire, dans l'application de prix de base à la production, issus des discussions qui pourraient être menées, sous l'autorité de l'état, entre les professionnels des filières et les producteurs, leur garantissant des moyens corrects d'existence.

**2 Défendrez-vous les outils de régulation de la production agricole dont une maîtrise publique de la production laitière et les droits de plantation pour la vigne?**

Nous sommes favorables à une maîtrise rigoureuse de la production, seule garante de stabilité, et de prix rémunérateurs. Tout dépassement ne peut que provoquer des prix à la baisse, enfoncer la profession dans l'incertitude. Le libre

marché, sa fuite en avant, et l'application des cours mondiaux seraient une véritable catastrophe pour la paysannerie. Seule une agriculture très industrialisée pourrait émerger, occasionnant des dégâts humains, financiers et écologiques irréparables.

Il importe, par ailleurs, de veiller à partager l'outil de production équitablement, parce que nous pouvons livrer un même volume de lait par exemple, avec des producteurs à plus d'1,5 million de litres annuel, ou avec de plus petites unités, à quelques centaines de milliers de litres. Là est toute la différence. On choisit de satisfaire avec peu de paysans les besoins des populations, ou nous cherchons à préserver aussi l'emploi paysan et des campagnes vivantes et dynamiques. Nous, nous optons pour des exploitations nombreuses et à taille humaine.

### **3 Défendez-vous le principe de la convergence des aides PAC(prime moyenne unique à l'ha sur tout le territoire) ainsi que le principe d'un plafonnement par actif de 45 000 euros?**

Il n'échappe à personne que la distribution des aides à l'agriculture s'est toujours opérée de façon totalement injuste. Une minorité se voyant octroyer l'essentiel des budgets, laissant les plus petits vivre les affres de la pauvreté. Nous n'oublions pas que la moitié des paysans sont sous-smicards, et que pour bon nombre d'entre eux la situation est encore bien pire. De véritables rentes de situation profitent à des exploitants qui sont loin d'être nécessiteux!

Il faut maintenant rééquilibrer ce système, ventiler l'aide publique autrement, faire en sorte que les petites structures puissent réellement percevoir ce qui leur est vital. De même, les zones difficiles, et il en existe dans chaque département, doivent pouvoir pallier une partie de leur handicap par un bonus d'aide publique.

Alors oui, nous défendons une mise à niveau de l'aide publique au plan national, avec toutefois le projet de faire un effort appuyé en direction des zones les plus difficiles. Quant au plafonnement par travailleur, nous le réclamons. Vous souhaitez avancer le chiffre de 45 000 euros, sur la base de vos travaux, les nôtres ne nous permettent pas d'être encore aussi précis.

### **4 Maintiendrez-vous les outils locaux indispensables à la relocalisation, transformation et la commercialisation de nos productions(par exemple les abattoirs) et serez-vous soucieux d'adapter les normes sanitaires aux réalités des productions fermières?**

Nous sommes très attachés à défendre les solutions qui concourent à garantir localement le maintien de l'activité économique, et de l'emploi, qu'il soit agricole, public, commercial, artisanal ou industriel. Dans cette idée, et en rapport avec l'agriculture, nous dénonçons la logique des entreprises qui phagocytent les plus petites unités, les rayant de la carte. Cette dynamique de fusion- disparition, en dehors du fait qu'elle provoque les licenciements, pénalise aussi cruellement l'agriculteur dans ses activités.

Le paysan a besoin d'un environnement propice au développement de son activité. Aussi, il convient de maintenir sur place toutes les infrastructures utiles existantes. De la même façon, nous plaillons pour que l'activité agricole ne soit pas sans cesse repoussée loin des grands centres urbains, sièges de bassin de consommation. Il y a une place à défendre pour l'agriculture péri-urbaine. Rapprocher les producteurs des consommateurs, c'est aussi faire un choix écologiquement responsable.

Quant aux normes sanitaires draconiennes qui ne cessent de peser sur les agriculteurs engagés dans la vente directe, nous pensons qu'elles résultent de la pression de technocrates français et européens, et des industriels jaloux de se voir disputer des parts de marché. Les normes ne peuvent en aucun cas être les mêmes pour un industriel et un petit paysan.

### **5 Remettez-vous en cause la loi sur les semences qui taxent les paysans et les prive à terme de la liberté de ressemer leur production?**

Ressemer est le droit inaliénable du paysan, un point, c'est tout .

Que des grosses firmes semencières capitalistes s'organisent pour mettre à sac cette évidence, c'est bien l'expression de leur volonté de tout contrôler pour empocher un maximum de royalties. Quand ces grands groupes font des bénéfices, est ce qu'ils nous rendent des dividendes? C'est nous qui devrions leur demander quelque chose pour le travail de sélection, sur lequel ils s'appuient, accompli par des générations et des générations de paysans depuis le néolithique, jusqu'aujourd'hui!

Nous réfutons cette loi sur les certificats d'obtention végétale qui autorisera les semenciers à taxer les paysans. Nous défendons le droit essentiel de chacun à utiliser sa semence, de trier à façon, de se passer des services de ces grosses firmes qui répandent leurs sales coups dans le monde entier.

### **FONCIER,ACCES AU FONCIER**

### **6 Luttez-vous pour rétablir, y compris par la loi, un véritable contrôle des structures, outil indispensable pour limiter la concentration démesurée des exploitations agricoles et qui permet, notamment aux jeunes, l'accès au foncier et contribue à freiner l'artificialisation des terres agricoles(200 ha/jour)**

C'est une question centrale pour l'avenir de la petite et moyenne paysannerie. L'outil de travail est convoité nuit et jour, par tous les moyens, par les plus gros exploitants. Rien ne s'oppose efficacement à leur agrandissement. Paradoxe, ailleurs, de vastes zones, plus ingrates, se désertifient.

Nous pensons que l'état, au travers d'une commission paritaire, devrait se porter acquéreur de fermes se libérant, afin de les rétrocéder, à des jeunes,

notamment, sous forme de baux de carrière. L'exploitant rentre dans les lieux, paie son loyer, n'a donc pas de foncier à acheter. Il s'évite de gréver son revenu par des annuités de remboursements trop élevées. En fin de carrière, s'il a amélioré l'exploitation, il est indemnisé, s'il l'a dégradé, il, est soumis au paiement d'un défraiement. C'était une des revendications des travailleurs paysans, et nous n'avons cessé d'y être attachés.

Quand à l'artificialisation des terres et au mitage des territoires, ce ne sont pas des sujets anodins. Nous avons tous en tête, des résistances au bétonnage de terres fertiles( aéroport de Nantes , autoroutes, voies TGV, extension de centres urbains...), mais il faut aller plus loin. Les commissions paritaires évoquées plus haut, pourraient jouer un rôle majeur en matière de développement rural et d'urbanisme.

### **7 Interdirez-vous l'usage à des fins énergétiques(photovoltaïque au sol, agrocarburants) des terres agricoles dont la vocation doit rester alimentaire?**

Deux choses très différentes contenues dans la question. D'une part, nous sommes pour toutes les énergies renouvelables susceptibles de remplacer à terme le nucléaire, dont le photovoltaïque. Mais il est vrai qu'installer ça par terre, quand on peut le mettre sur des hangars, immeubles, bâtiments d'usine, c'est pénalisant pour l'agriculture. Par contre quand il s'agit d'agrocarburants, nous nous élevons contre cette imposture industrielle. Le bilan énergétique de ces carburants est nul, voire pire... C'est l'exemple type de la fausse bonne solution verte. Surtout si nous considérons les surfaces retirées de l'alimentation pour faire rouler nos bagnoles. Une partie de l'offre alimentaire est détournée, vers un autre secteur, renchérissant le prix des denrées. A l'exemple du maïs mexicain et nord américain utilisé en essence, et qui a provoqué la hausse du coût de la farine, donc de la tortilla, et les émeutes qui s'en suivirent.

## **DROITS DES PAYSANS**

### **8 Mettrez-vous en place une retraite minimale de 1000 euros(85 % du smic) pour une retraite complète en agriculture et reconnaitrez-vous comme paysans à part entière, avec des droits et un statut, les 70 000 cotisants solidaires à titre principal de la MSA?**

Qu'il faille faire faire un bond qualitatif aux retraites agricoles, coule de source, on part de si loin! Nul ne peut vivre correctement, au terme d'une carrière souvent longue et éprouvante, avec une retraite ordinaire. La proposition que vous formulez dans la question, peut être une bonne base de départ pour une discussion. Dans l'absolu, nous pensons qu'aucun travailleur ne doit être payé en dessous de 1700 euros, et que nous devons augmenter tous les minimas sociaux, immédiatement, de 300 euros.

Pour ce qui concerne les cotisants solidaires, leur totale reconnaissance est un impératif. En réalité, ce sont des exploitants sur de petites structures. voilà leur seule différence, ce pour quoi ils sont ostracisés.

**9 Maintiendrez-vous la position de la France au sein de l'union Européenne, celle d'un pays exempt d'OGM, en interdisant leur culture et leur commercialisation pour l'alimentation animale et humaine, et mettez-vous tout en oeuvre pour faire une Europe sans OGM y compris en luttant contre l'importation de plantes génétiquement modifiées source de distorsions au niveau européen?**

Nous continuerons de nous opposer à l'expérimentation et au développement des OGM, ici comme ailleurs. Nous n'acceptons pas que les multinationales de l'agrobusiness nous imposent notre alimentation par le biais des semences qu'elles brevètent. Ces firmes détruisent la souveraineté alimentaire des pays pauvres, en faisant courir d'énormes risques aux écosystèmes.

Nous ne cesserons de défendre les faucheurs volontaires.

De la même façon que nous défendons l'idée d'une harmonisation sociale européenne par le haut, nous lutterons pour une position commune contre le commerce et l'implantation des OGM en Europe.

**10 Réaffirmez-vous l'indispensable nécessité d'un fonctionnement démocratique et transparent de toutes les instances agricoles et imposerez-vous, par la loi, le pluralisme syndical dans les interprofessions?**

La bataille que vous avez longuement menée pour la reconnaissance de votre représentativité n'a pas totalement abouti. C'est malheureusement un combat permanent. Les résistances sont tenaces, tant les habitudes de cogestion des instances avec le syndicalisme majoritaire sont fortes. C'est un tête à tête qui dure maintenant depuis des décennies. Des ministres de l'agriculture, des dirigeants de l'agroalimentaire, des responsables d'associations nationales de producteurs, directement issus des rangs de la FNSEA, font obstacle à votre présence en biens des endroits. C'est qu'une autre voix dans la profession, même minoritaire, c'est perturbant pour ceux qui entendent continuer de gérer le système à leur avantage...

Nous exigeons la reconnaissance totale des syndicats, avec les droits qui en résultent.

[www.poutou2012.org](http://www.poutou2012.org) – [contact@poutou2012.org](mailto:contact@poutou2012.org)

2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil